



Communiqué de presse  
Mercredi 23 janvier 2008

## **Energie-climat : La Fondation Nicolas Hulot salue l'effort européen**

Alors que la Commission Européenne a publié aujourd'hui son paquet énergie-climat, qui contient une série de mesures visant à limiter fortement les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme espère que l'adoption de ce texte, qui aura lieu sous présidence française, permettra à l'Union Européenne de se montrer à la hauteur des enjeux en matière de lutte contre le changement climatique.

**Pour donner de la crédibilité à l'Union, mais aussi pour que l'Europe continue à jouer un rôle de leader sur le plan international, il est important que les principales mesures du paquet énergie-climat nous mettent sur la voie d'une réduction de 30% des émissions en 2020. Cela permettra aussi de garantir aux pays du Sud, et en particulier à la Chine et à l'Inde, que nous prenons au sérieux la question climatique, et ainsi les encourager à se joindre à un accord multilatéral ambitieux pour donner une suite au Protocole de Kyoto.**

**La Fondation salue le travail de la Commission Européenne et de son président José Manuel Barroso.** Les propositions de la Commission constituent une base de départ solide pour la construction d'une politique forte de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union Européenne.

- La mise aux enchères des quotas et la gestion par l'Union Européenne du marché des quotas avec un objectif de réduction des émissions de 21% d'ici 2020 est une bonne nouvelle. Cela permettra de rendre le système plus efficace et de donner aux acteurs économiques plus de visibilité pour leurs investissements.
- Le paquet énergie-climat de la Commission propose que la France réduise de 14% ses émissions en 2020 par rapport à 2005, soit une baisse de 17% par rapport aux niveaux de 1990. Compte tenu des particularités de la France, cela impose un effort important sur les secteurs d'émissions non couverts par le marché européen (qui couvre uniquement une partie des émissions de l'industrie), et donc en particulier le transport et le bâtiment.  
Dans ces deux domaines, il est nécessaire de compléter le paquet énergie-climat de l'Union Européenne par des mesures nationales et européennes permettant d'améliorer l'efficacité énergétique (normes sur les véhicules, réglementation thermique sur le bâtiment...), mais aussi par des outils fiscaux pour donner un prix au carbone dans l'ensemble des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre ; cela en cohérence avec les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement.
- L'objectif d'amener à 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale en France est une bonne nouvelle. Il faudra cependant être vigilant pour que cela ne se fasse pas au détriment de l'environnement. Ainsi, les agrocarburants devront répondre à des critères de durabilité fort, et ne pas contribuer à encourager la déforestation ou à accroître les tensions sur les prix des denrées alimentaires.

La balle est maintenant dans le camp des décideurs politiques, qui doivent se montrer à la hauteur des enjeux, notamment en rehaussant le niveau d'ambition en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Cela vaut en particulier pour la France qui s'est fixé un objectif de réduction des émissions de 75% d'ici à 2050.

### **Contacts :**

Manuela Lorand – tél. : 01 41 22 10 94

Benoît Faraco – Tél. : 01 41 22 10 70